

# LE MADAWASKA

Dept. Public Works of N.B.

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

I. G. BOUCHER, rédacteur

## EN CLASSE!

Les écoliers ont repris le chemin des classes, les uns avec plaisir, d'autres sans enthousiasme. L'étude répugne naturellement à l'enfant comme le travail à l'homme. Comme l'enfant ne peut raisonner l'importance de l'instruction et de l'éducation morale, il doit être contraint par les parents à fréquenter les classes assidûment et aussi longtemps que possible.

Le temps des études est une époque importante dans la vie des enfants et des familles. Pour le catholique, l'école est le prolongement de l'église et de la famille. Le nouveau-né devient membre de la grande famille des catholiques lorsqu'il est présenté au fonts baptismaux. Le premier acte de sa vie s'accomplit à l'église.

Puis c'est l'éducation de l'enfance dans la famille: les premiers balbutiements, les premiers mots au nombre desquels est "Jésus." C'est durant cette période que les parents font les plus beaux rêves sur l'avenir de ces jeunes. Qui des mères n'a pas souhaité voir le jeune fils qui lui a coûté tant de nuits d'insomnie, tant de sacrifices, monter à l'autel et y offrir le Saint Sacrifice de la Messe? Quel est le père qui travaille pour un autre but que celui d'assurer un avenir aussi brillant que possible à ses enfants?

Ces souhaits et ses desirs sont dans bien des cas irréalisés et la faute en est aux parents eux-mêmes. L'éducation de famille doit se continuer surtout lorsque l'enfant commence à fréquenter les écoles. Sa jeune intelligence est malléable comme une cire. La forme qu'elles parents lui auront donnée par l'exemple et l'enseignement se conservera telle si des influences extérieures, plus fortes que celles de la famille, ne viennent pas l'altérer. Le danger se rencontre d'abord à l'école. Notre infortunée veut que les écoles publiques, celles sous le contrôle de l'Etat, soient neutres en principes, c'est-à-dire qu'aucun enseignement religieux ne doit être donné pendant les heures de classe. Les autorités religieuses "tolèrent" la fréquentation de ces écoles par nos enfants catholiques là où c'est impossible de trouver mieux.

Cet état de chose ne relève cependant pas les parents catholiques du devoir qui les obligent à donner à leurs enfants une éducation par dessus tout chrétienne. Il existe cependant deux moyens à la portée des parents conscieus: le choix des institutrices et des institutrices, et les collèges et convents catholiques.

Il est un fait certain, c'est que l'on apporte plus d'attention au salaire du personnel enseignant qu'à sa qualité. Et pourtant qu'est-ce que peut bien être quelques centaines de dollars de plus, repartis entre cinquante ou cent familles, pour obtenir les services d'une institutrice qui saura inculquer chez les enfants la formation morale en même temps que la formation intellectuelle? Il nous fait plaisir de signaler comme exemple à suivre, le beau geste des contribuables de la paroisse de St-Jacques. Leur école aura cette année comme institutrices trois religieuses de la Communauté des Soeurs de l'Assomption. Aucun parent ne craindra d'envoyer leurs enfants à cette école publique dirigée par des religieuses. Il n'y aura donc, maintenant, entre l'école et le foyer de famille, qu'une distance matérielle. L'atmosphère de moralité sera la même. Les pères et mères de St-Jacques peuvent rêver un bel avenir pour leurs enfants. L'acte qu'ils viennent de poser est la meilleure garantie de la réalisation de leurs desirs.

Un autre moyen à la portée de plusieurs est le collège ou le convent. Quoique bon nombre de parents n'ont pas les revenus nécessaires pour envoyer leurs enfants dans des maisons d'éducation, il en est cependant un trop grand nombre d'autres qui se soulagent la conscience en se disant trop pauvres. Voyez les cependant. Leur pauvreté n'est pas assez grande pour qu'ils n'aient pas l'automobile. Ils ont engagé leurs propriétés pour acheter une auto. Une forte partie du salaire passe à payer l'essence et les réparations. Satisfaction personnelle au détriment de l'avenir des enfants! Un bon vieillard qui a peiné toute sa vie pour donner de l'instruction à ses enfants, nous disait un jour: "Combien de cours classiques ont été perdus par l'achat des automobiles!" Et le vieux avait amplement raison.

Parents chrétiens, veillez donc attentivement à l'éducation morale comme à l'instruction de vos enfants. Faites des sacrifices pour leur assurer un avenir solide. Surveillez leur travail, encouragez-les dans la poursuite de leurs études. Faites développer en eux un idéal, un but vers lequel se tendront tous leurs efforts.

J.-G. B.

## LA FETE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE FETE NATIONALE EN ITALIE

Sur la proposition de M. Benito Mussolini, premier ministre d'Italie, le conseil des ministres a décrété que le 4 octobre 1925, anniversaire du septième centenaire de la mort de saint François d'Assise, doit être considéré comme fête nationale.

Il est évident que la Franc-Maçonnerie ne gouverne plus en Italie.—(S. I. C.)

G. N. TRICOCHÉ

## VARIETES

### SUR CERTAINES METHODES COMMERCIALES EN FRANCE

Les étrangers, et surtout les Américains, sont disposés, souvent, à qualifier de "mesquines" bien des méthodes commerciales françaises qui, selon eux, prennent infiniment trop de temps pour enrichir leur homme. Sans aucun doute, les dites méthodes paraissent bien lentes à première vue. Il y a quelque temps, nous parlions ici des spécialités gastronomiques de France. Or, dans nombre de cas, les personnes qui abriquent ou vendent ces produits spéciaux, se consacrent uniquement, de père en fils, à une seule ligne de marchandises. Pour citer deux exemples, à Nîmes il y a une maison qui fait depuis cent ans des biscuits, et à Nîmes il y a une maison qui fait depuis cent ans des biscuits. C'est une spécialité justement estimée, mais dont la renommée est toute locale, quoique considérable. L'ensemble de l'établissement comporte une arrière-bouche, où se font les Croquets à l'ail, et une chambre exigüe, où ils se détaillent. Les frais de roulement sont réduits au strict minimum: aucun autre denrée ne se vend dans le magasin, où une seule personne suffit au travail. A Paris, les fabricants de la fameuse Galette du Gymnase, qui est devenue une véritable institution locale, ont-ils encore moins de frais, car le produit se vend, non dans une boutique, mais par une sorte de guichet, ou fenêtre, donnant directement sur le trottoir. On pourrait mentionner bien d'autres cas analogues. Ce qu'il y a de remarquable dans ces procédés, c'est une vertu probablement passée de mode, depuis longtemps, au Nouveau Monde: la continuité de l'objet primitif de l'affaire. Jamais l'on n'a dévié du but original. Aux Etats-Unis, et dans certaines régions du Canada, une telle manière d'agir serait regardée comme lamentable. On eût vite adjoint à la galette ou aux croquets d'autres marchandises: des glaces, des boissons, des souvenirs, que sais-je? — afin de gagner davantage. Le malheur est qu'inévitablement, dans ce cas, après quelque temps, le produit primitif se perd plus ou moins de vue; il diminue d'importance; conséquemment il est négligé, et périt. Dès lors, on retombe dans le droit commun, dans la vente au détail quelconque, avec ses hauts et ses bas. L'homme qui, en France, a la chance d'avoir en main une spécialité très nette, y tient, s'y cramponne, s'y tient, et ne fait pas fortune un jour au lendemain; mais il ne fait pas faillite. Il crée, petit à petit, une firme inébranlable, quoique modeste d'apparence, à l'abri des fluctuations, comme les préoccupations commerciales inhérentes aux entreprises compliquées.

Aurea Mediocritas — n'est-ce pas la sagesse?  
George Nestler Tricoché.

Communiqué

## A CONSIDERER

Le 8 courant, Mme Gilbert Guérété, de la ville d'Edmundston, était admise à l'hôpital de St-Basile pour subir une opération. Son cas était un des plus graves, même désespéré (hernie crurale étranglée). Le 22, quatorze jours après son entrée, Mme Gilbert retournait chez elle, complètement guérie.

Sans doute nous savons que Dieu est le Maître de la vie et de la mort, mais ne pouvons-nous pas reconnaître dans ce cas (et dans bien d'autres), l'habileté de nos médecins et les soins dévoués des bonnes soeurs de St-Basile? Et ne pouvons-nous pas nous demander avec étonnement: Pourquoi les gens du Madawaska vont-ils se faire traiter à Québec, à Montréal, sans vouloir parler de Presqu'Isle, etc.?

Pourquoi ne pas encourager ces médecins de chez-nous, ainsi que ces dignes Religieuses qui se dévouent pour le bien de notre beau comté depuis tant d'années, et qui feraient encore davantage si elles recevaient un peu plus d'encouragement de la part de certains d'entre nous? Que trouvons-nous ailleurs que nous ne trouvons pas à l'hôpital de St-Basile? Un peu de luxe, peut-être. Des gardes en costume blanc, bleu ou rose. Nous ne pouvons pas dire que cela manque tout-à-fait à St-Basile. Si le costume est plus sévère, ne mérite-t-il pas davantage notre confiance et notre respect? Quant à la science, il y a deux religieuses diplômées qui ont passé leurs examens avec grand succès, et le nombre augmentera avant longtemps. Pour le luxe si nous ne l'y trouvons pas, nous y trouvons du moins le confortable. Ce que nous trouvons certainement, c'est une charité qui ne se rencontre pas partout. Nous appelons celle qui nous soigne "Ma Soeur"; n'est-ce pas plutôt le doux nom de "Mère" qu'elle mérite?

Puisse l'avenir prouver que les gens du Madawaska ont enfin compris qu'ils possèdent chez

eux, un hôpital où ils trouveront des Gardes-Religieuses, animées de la plus douce charité, et des médecins expérimentés et tout dévoués qui leur donneront avec les soins les plus assidus, la sympathie, le meilleur de tous les remèdes.

Réfléchissons un peu... et sachons donner notre appréciation et nos encouragements là où ils ont bien mérités!

Tels sont les opinions et les vœux d'un  
MADAWASKAYEN.

## LES RELIGIEUSES DE L'ASSOMPTION A ST-JACQUES

Il nous fait plaisir de saluer la venue dans notre comté de trois religieuses de la Congrégation de l'Assomption. Leurs services ont été requis pour enseigner à l'école du village de St-Jacques.

Cette congrégation de Soeurs enseignantes est toute jeune encore, à peine deux ans d'existence. Elle est l'oeuvre de l'abbé Melançon, curé de Campbellton. Déjà elle compte plusieurs membres, et dont le nombre augmente chaque jour. Cette communauté est appelée à rendre des services précieux à la race française et catholique de notre province. L'oeuvre d'éducation que ces femmes courageuses entreprennent mérite toute notre attention et notre support.

Il nous fait plaisir de constater une fois de plus que le comté de Madawaska ne tire jamais d'arrière lorsqu'il s'agit de l'avancement intellectuel et moral de la race. Cette fois, l'honneur revient à la paroisse de St-Jacques qui donne l'exemple aux autres paroisses dans le choix des institutrices.

Nous ne voudrions passer sous silence l'oeuvre d'éducation que les Religieuses Hospitalières de St-Basile dont les louanges ne sont plus à faire.

De même, il nous semblerait injuste pour les paroissiens du Grand Sault qui, géographiquement situés dans le comté de Victoria, fait cependant partie de

La Politique

## DECLARATION DE L'HON. M. KING

Ce n'est pas à M. Meighen à dicter au gouvernement la décision à prendre au sujet des élections fédérales.— Réponse de M. Meighen: le peuple veut formuler son opinion sur le passé du gouvernement.— M. King annoncerait la dissolution le 5 septembre.

### ELECTIONS A LA FIN D'OCTOBRE?

Ottawa, 24.—(P. C.)—"C'est à l'exécutif du Dominion de décider s'il doit y avoir ou non une autre session du Parlement. Nous n'avons pas du tout l'intention de dissoudre le Parlement aux fins de plaire au chef de l'Opposition et à la presse qui le sert," telle est la déclaration faite hier soir à la Presse Canadienne par le Très Honorable Mackenzie King, premier ministre du Canada.

C'est là une réponse à ceux qui sur le sujet des élections générales font les conjectures les plus variées. "Nous fûmes investis par le peuple de la responsabilité de diriger les affaires de ce pays," continue le premier ministre King.

"Nous avons, dans les circonstances extrêmement difficiles, exercé le pouvoir d'une manière que qu'on nous a vus, croyons-nous, de la part du peuple une confiance sans cesse accrue. C'est pourquoi nous ne sommes pas prêts à nous dissoudre. Notre tâche comportant une responsabilité aussi grande que celle de poursuivre l'exercice du pouvoir, au milieu de nombreuses et inévitables difficultés."

"Lorsque nous aurons lieu de croire qu'il existe des considérations d'ordre nationale impérieuses, au point de nécessiter un appel à l'électorat, je n'hésiterai pas à en informer Son Excellence le gouverneur-général et à la proposer de dissoudre le parlement. Ce temps venu, je serai également prêt à communiquer au

"républicain du Madawaska." Il ne pas mentionner le beau projet dont ils viennent de terminer la construction. Les Soeurs du Sacré-Coeur en ont la direction. L'ouverture de leur pensionnat aura lieu le 8 septembre. Et que dire des bonnes Soeurs de la Sagesse, de la ville d'Edmundston, si ce n'est que leur engagement à l'éducation de nos jeunes est inlassable. A l'ouverture des classes, cette année, les Soeurs de la Sagesse, ont pris charge de sept départements de l'école publique.

## LE PROCHAIN CONGRES EUCHARISTIQUE DE CHICAGO

Le 20 juin 1926, s'ouvrira à Chicago le prochain grand congrès eucharistique international. Le congrès durera trois jours pleins. Un Triduum de préparation sera prêché dans toutes les églises du diocèse de Chicago.

Le congrès comportera notamment, outre les réunions d'études traditionnelles, trois messes solennelles en plein air, au Stadium de Chicago. La première sera chantée par les enfants des écoles primaires, environ 50,000; la seconde, par les élèves des écoles supérieures, et la troisième, par les membres de la Grande Confrérie du Saint-Non. La procession finale se fera probablement dans le parc du grand Séminaire de Chicago, dont la superficie est de 1,200 acres, soit plus de 40 hectares.

Le nombre des participants est évalué à plus de 500,000! Jamais un congrès eucharistique n'aura réuni tant de participants.

public les raisons de ce geste." La déclaration précitée touche quelque peu à la situation politique. Bien que ne faisant pas connaître, d'une manière précise, si l'exécutif entend ou non convoquer une autre session du parlement, avant un appel au peuple, le premier ministre King fait observer que son gouvernement se présente à la Chambre avec une majorité d'une voix, et cela avant la nomination de l'orateur. Aujourd'hui, après quatre sessions et quarante et une élections partielles, le gouvernement possède une majorité d'une voix, sans compter l'orateur.

"Ceci, en vérité," poursuit le premier ministre, "ne semble aucunement être un manque de confiance de la part de l'électorat et il n'y a rien là qui parait nécessiter la tenue d'élections générales, avant une autre session."

M. Meighen répond: "A cette déclaration de M. King disant que le gouvernement n'entend pas être forcé de dissoudre le Parlement, le chef de l'Opposition répondit: "Le terme habituel et reconnu du Parlement au Canada est de quatre sessions régulières. Ces quatre sessions ont été tenues et le pays veut savoir si le gouvernement aura le courage d'affronter le verdict du peuple, ou non. M. King nous a donné deux mille mots mais ne nous a communiqué aucune décision."

Et il ajouta: "Un premier ministre seul peut recommander à Son Excellence de dissoudre le parlement, c'est vrai. Mais il fut un jour où M. King parla hautement du droit qu'a le peuple d'être entendu. Ne peut-il l'entendre aujourd'hui? Le peuple s'est prononcé en 1921 sur les promesses qu'on lui faisait, et avec une certaine justice, M. King se vante de son verdict. Le peuple veut maintenant formuler son opinion sur le passé du gouvernement."

Les élections à la fin d'octobre? Dans les milieux politiques, on déclare que le premier ministre annoncera la date de la dissolution du Parlement, au cours de la grande assemblée politique qui aura lieu, le samedi 5 septembre à Richmond Mill, dans la division électorale de Yord-Nord.

Le cabinet ne se réunira pas avant le début de la semaine prochaine. A cette réunion, le gouvernement prendra, croit-on, une décision finale. Il semble de plus en plus certain que l'élection aura lieu dans la dernière semaine d'octobre. Le premier ministre travaille activement à la réorganisation du cabinet.

Les chemins de fer fusionnés Plusieures questions importantes seront débattues au cours de cette campagne. En annonçant la dissolution des Chambres, le premier ministre lancera au manifeste dans lequel il énoncera comme principal article de son programme un projet de fusion des chemins de fer canadiens qui assurerait une réduction de 30 millions dans l'administration des voies ferrées du Canada, et permettrait de diminuer d'autant les impôts qui grèvent les contribuables du Canada. Cette question des Chemins de fer et le tarif seraient les deux principaux problèmes débattus devant les électeurs durant les quelques semaines que durera la campagne.